

Plan d'action 2000-2001

COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL D'ENCADREMENT

Les principales lignes de force :

1. Privilégier la tenue d'activités régionales de formation axées sur le "savoir-être" (les attitudes) et le "savoir-faire" (les habiletés) dans le développement et la consolidation des compétences;
2. Investir dans la continuité des activités de formation et de développement;
3. Promouvoir des activités qui peuvent avoir un effet de levier vis-à-vis de l'ensemble du personnel d'encadrement.

STRATÉGIES	ACTIONS	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
Mesures et éléments facilitant le développement des compétences et la relève	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Colloque annuel sur le développement des ressources humaines¹; ▪ Activités de formation organisées au plan régional pour les cadres² ; ▪ Préoccupation pour la relève des cadres avec une attention particulière pour les postes de direction. ▪ Supporter les établissements dans l'implantation de la Politique de développement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Associations de cadres, syndicats, établissements, Régie régionale (comité organisateur du colloque annuel); ▪ <i>Regroupement d'établissements de santé et de services sociaux</i>³ ; ▪ <i>Comité sur le développement du personnel d'encadrement (CDPE)</i>; ▪ Direction générale et DRH des établissements. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Colloque annuel prévu à l'automne 2001⁴. ▪ <i>Cercles de dialogue</i>⁵ d'octobre 2000 à juin 2001 ; ▪ Formation et suivi sur <i>l'encadrement du personnel</i>⁶ : de novembre 2000 à juin 2001; ▪ Formation sur le <i>Guide d'implantation de la politique de développement des compétences du personnel d'encadrement</i>, 8 novembre 2000, Alma.
Poursuivre un programme de formation continue	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite du plan d'action 2000-2001 du <i>comité sur le développement du personnel d'encadrement (CDPE)</i> ; ▪ Support aux actions régionales par le <i>comité de développement des ressources humaines (CDRH)</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Regroupement d'établissements de santé et de services sociaux</i> ; ▪ <i>Comité sur le développement du personnel d'encadrement (CDPE)</i>; ▪ Direction générale et DRH des établissements. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En continuité des activités faites en 1998, 1999, et 2000 dont la liste et les évaluations sont accessibles sur internet à l'adresse : www.regroupement.net

© **Septembre 2000**, Comité sur le développement du personnel d'encadrement, Régions Saguenay–Lac-Saint-Jean

¹ Référence : 8^e Colloque annuel sur le développement des ressources humaines, prévu à l'automne 2001.

² Référence : Activités annoncées sur le site web du Regroupement, à la page www.regroupement.net/calendrier_cadre.htm

³ Référence : **Le Regroupement d'établissements de santé et de services sociaux, région 02**, document présenté au Ministre de la santé et des services sociaux Monsieur Jean Rochon, 27 octobre 1994.

⁴ Référence : Voir à l'adresse internet www.regroupement.net/colloque.htm les éléments traités et leurs retombées depuis le premier colloque, en 1993.

⁵ Référence : Voir les documents relatifs aux **Cercles de dialogue 2000-2001** sur internet à la page www.regroupement.net/encadrement.htm

⁶ Référence : Voir les documents relatifs à la formation et au suivi 2000-2001 en **encadrement du personnel** sur internet à la page www.regroupement.net/encadrement.htm

STRATÉGIES	ACTIONS	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
Recension et diffusion des bons coups et des pratiques novatrices	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffusion via le site internet du <i>Regroupement d'établissements</i> ▪ Suivis à la table régionale des directeurs généraux et au CA de la Régie régionale. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Syndicats, associations de cadres, établissements, Régie régionale (comité organisateur du colloque annuel); ▪ <i>Comité de communication publique;</i> ▪ <i>Comité de développement des ressources humaines (CDRH);</i> ▪ <i>Comité sur le développement du personnel d'encadrement;</i> ▪ Direction des ressources humaines des établissements. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Septembre 2000 à juin 2001. ▪ Plusieurs démarches sont déjà bien amorcées : diffusion sur internet, suivi du colloque 2000, préparation du colloque 2001, suivi à la table des DG et au CA de la Régie régionale, etc.
Investissement actuel en développement et le financement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarche de support aux équipes nouvellement constituées⁷ ; ▪ Activités de formation réseau (pour le personnel d'encadrement, pour les membres des conseils d'administration). ▪ Activités visant la gestion de la présence au travail, l'évolution de la fonction RH, la relève des cadres, etc; ▪ Allocation aux établissements et cueillette des actions initiées avec ce budget en 2001-2002; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Table régionale des directeurs généraux; ▪ Direction générale des établissements impliqués dans la « démarche de support aux équipes de gestion nouvellement constituées »; ▪ <i>Comité sur le développement du personnel d'encadrement.</i> ▪ <i>Comité de développement des ressources humaines (CDRH);</i> ▪ Direction des ressources humaines des établissements. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarche de support débutée en août 1998; en 2000-2001 tous les établissements sont impliqués à divers degrés; ▪ Activités réseau : débutées depuis octobre 1998 et se poursuivant en 2000-2001 ▪ Portrait de la situation de la relève dans les établissements du réseau (automne 2000)
Suivi des actions nationales et régionales dans le but de faire le bilan annuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffusion du plan d'action 2000-2001 sur le site internet du <i>Regroupement</i> et par le réseau intranet régional; ▪ Contact interrégional et échange d'expertise sur l'élaboration et le suivi d'activités de développement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Table régionale des directeurs généraux; ▪ Direction des ressources humaines des établissements. ▪ <i>Comité de développement des ressources humaines (CDRH).</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Septembre 2000 à juin 2001, de façon régulière. ▪ Participation au rendez-vous annuel du MSSS de septembre 2000.

© Septembre 2000, Comité sur le développement du personnel d'encadrement, Régions Saguenay–Lac-Saint-Jean.

⁷ Référence : Démarche de support aux équipes de gestion nouvellement constituées, direction des ressources humaines de la Régie régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, juin 1998.